



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Grèves à répétition dans l'industrie du jeu vidéo

Question écrite n° 6124

Texte de la question

M. Sébastien Leclerc alerte Mme la ministre du travail sur la surenchère de revendications salariales qui s'observe actuellement dans l'industrie du jeu vidéo. Depuis le 14 février 2018, une quinzaine de salariés du studio Eugen Systems utilisent leur droit de grève pour contester des éléments de leurs contrats de travail. Sans se prononcer sur l'opportunité de ce conflit social, il lui fait remarquer qu'il s'agit quand même de la neuvième grève que connaît cette entreprise depuis le printemps 2016, les huit mouvements sociaux précédents se rattachant tous à une contestation plus large contre la politique sociale initiée par le Gouvernement. La grève qui a débuté le 14 février 2018 au sein de l'entreprise Eugen Systems semble, sous couvert de revendications liées à leur condition salariale, motivée par un positionnement politique de ces grévistes. Ce faisant, il lui fait remarquer que les services de l'État ont récemment validé la création d'un syndicat des travailleurs du jeu vidéo (STJV), entité dont les membres dirigeants ont pour la plupart un lien, présent ou passé, avec l'entreprise Eugen Systems. Il considère que si ce STJV a été enregistré sous la nomenclature des syndicats professionnels, il aurait été tout à fait possible de l'enregistrer également en tant que parti politique anarchiste tant l'objet poursuivi semble éloigné de celui des syndicats réformateurs qui fonctionnent normalement dans une majorité des entreprises de notre pays. Il regrette l'impact que ces mouvements ont sur l'activité de l'entreprise Eugen Systems, entreprise française indépendante, ayant fait ses preuves depuis vingt ans dans un secteur hautement concurrentiel et il lui demande quelles mesures elle compte prendre pour mettre fin à cette prise en otage de ladite société.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Leclerc](#)

Circonscription : Calvados (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6124

Rubrique : Jeux et paris

Ministère interrogé : [Travail](#)

Ministère attributaire : [Travail](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 mars 2018](#), page 1869

Question retirée le : 21 avril 2020 (Retrait à l'initiative de l'auteur)